

## Charte pour l'Espace Maurice Zundel (EMZ)

---

**L'Espace Maurice Zundel est un lieu d'Église au cœur de la ville ouvert aux attentes de la société contemporaine dans le canton de Vaud, un lieu où partager la Bonne Nouvelle en Jésus-Christ, dans l'esprit d'ouverture et de paix de Maurice Zundel.**

### Description

---

L'EMZ est situé au boulevard de Grancy 19, tout près de la sortie Lac de la gare CFF. C'est un endroit de passage ; il le sera d'autant plus quand l'agrandissement de la gare, le métro M 3 et le réaménagement du quartier seront réalisés.

Il comprend une chapelle, une salle de méditation, des salles de rencontre, des locaux pour les entretiens personnels, un grand hall d'accueil. Deux pièces sont réservées à la mémoire de Maurice Zundel : l'une pour le travail, l'animation, la présentation de documents ; l'autre pour les archives.

Le bâtiment de l'EMZ appartient à l'Association paroissiale du Sacré-Cœur. Mais la gestion pastorale et l'animation de l'EMZ sont sous la responsabilité de la représentation pastorale de la région diocésaine de Vaud (*diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*), conjointement avec la FEDEC. Les pièces réservées à la mémoire de Maurice Zundel sont sous la responsabilité de la Fondation Maurice Zundel.

### Esprit

---

Cet endroit est donc dédié à Maurice Zundel, qui fut, pendant les 30 dernières années de sa vie, auxiliaire à la paroisse du Sacré-Cœur d'Ouchy, laquelle a à cœur d'honorer sa mémoire et de promouvoir le rayonnement de sa personne et de son œuvre.

Cette dédicace détermine un esprit, auquel l'EMZ devra être fidèle. L'abbé Zundel était sensible à l'art, qui conduit à la Beauté ; il appréciait la connaissance scientifique de l'univers, qui ouvre à un regard contemplatif ; il cultivait la rencontre de toute personne avec respect, silence et profondeur. Il avait le sens de la grandeur de l'homme et la passion du Dieu d'Amour dans l'éternel partage de la Trinité et dans l'offrande de miséricorde de Jésus-Christ sur la Croix.

Il avait le sens du dialogue ; il cultivait les relations œcuméniques, et inter-religieuses. Il voyait l'Église comme un humble service de l'homme dans toutes ses dimensions. Il vivait une profonde vie intérieure, comme la clef de toute vie humaine authentique. Il célébrait l'Eucharistie avec un lumineux recueillement.

Toutes ces caractéristiques d'accueil, d'ouverture, de silence, d'intériorité devront être gardées dans l'EMZ. La représentation pastorale de la région diocésaine de Vaud (Eglise Catholique dans le Canton de Vaud) doit s'en porter garant, en particulier devant les autorités de la paroisse du Sacré-Cœur (*curé et équipe pastorale, conseil de paroisse, conseil de pastorale*).

Il ne s'agit pas pour autant de s'inspirer uniquement de Zundel. D'autres courants peuvent bien sûr avoir place dans l'EMZ : ignatien, carmélitain, franciscain, œcuménique, avec Taizé, etc., mais toujours dans un esprit d'ouverture et d'intériorité.

# Charte pour l'Espace Maurice Zundel (EMZ)

---

## Activités

---

L'EMZ est destiné à abriter des activités dans quatre axes.

1. Il est une « église-passage » (*ou église de ville ; église urbaine*), précisément pour accueillir les passants, sans exclusion de personne. Il offre des célébrations (*Eucharistie, liturgie des heures, etc.*), des espaces de méditation, des possibilités de rencontre et d'accompagnement personnel, des conférences et des formations, des rencontres œcuméniques et interreligieuses, des moments et des expositions culturels.
2. Il est un lieu de rencontre et d'étude autour de la personne et de la pensée de Maurice Zundel.
3. Il est un lieu de dialogue entre l'Évangile et la culture d'aujourd'hui.
4. Il est un lieu avec une dimension d'accueil social, pour contribuer au vivre ensemble et à la fraternité humaine.

## Mise en œuvre

---

Pour vivre cet esprit et réaliser ces activités, l'EMZ a besoin d'une équipe d'animation.

Elle comprend un coordinateur responsable, nommé par l'évêque diocésain (*sur proposition de la représentation pastorale de la région diocésaine de Vaud*) et rémunéré par la FEDEC. Ce coordinateur doit pouvoir « incarner » l'esprit du centre.

La représentation pastorale de la région diocésaine de Vaud et la FEDEC contribuent aux activités de l'EMZ par l'engagement de collaborateurs et collaboratrices intégrés au sein du SEFA et de PASAJ, ou dans la pastorale territoriale. Dans la mesure du possible, cet engagement constituera une part du cahier de charges de ces collaborateurs.

Le coordinateur (*et les agents pastoraux*) mettront en route une équipe de bénévoles pour l'accueil, les entretiens personnels, le partage de la Parole, l'animation liturgique, la gestion pratique, l'organisation, le secrétariat (*selon les charismes de chacun*).

Ils et elles entretiendront des liens avec les instances qui poursuivent les mêmes buts, tant au sein de l'Église catholique que dans le cadre œcuménique et dans le cadre social. Un lien particulier sera assuré avec la Fondation Maurice Zundel.

Ils et elles auront à cœur d'informer, et de consulter quand c'est nécessaire, les instances de la paroisse du Sacré-Cœur (*curé, équipe pastorale, conseil de paroisse, conseil pastoral*).

Toutes ces personnes ne se contenteront pas de faire de l'accueil et de l'animation. Elles constitueront dans la mesure du possible une communauté qui prie et réfléchit ensemble et qui partage des moments de convivialité.

# Charte pour l'Espace Maurice Zundel (EMZ)

## Organe de conseil et de veille

Un organe de conseil et de veille sera mis en place pour accompagner l'activité de l'EMZ. Il comprendra au moins un délégué.e de la représentation pastorale (ECVD), un délégué.e de la FEDEC, un délégué.e de la paroisse du Sacré-Cœur, un.e membre de la Fondation Maurice Zundel, le coordinateur de l'EMZ et deux membres de l'équipe. Ces membres sont choisis par les instances qui les délèguent.

## Portée de la charte

La signature de cette charte signifie que les quatre partenaires s'engagent sur le long terme à garder l'esprit zundélien du lieu et des activités et à offrir, dans toute la mesure du possible, les moyens de réaliser les activités de l'EMZ.

Elle signifie également que les quatre partenaires ont à être consultés pour toute nomination importante, ainsi que pour tout changement significatif dans l'orientation de l'EMZ.

**«La plus belle prière, c'est la joie des autres.»**

Que cette parole de Maurice Zundel,  
gravée à l'entrée de l'église du Sacré-Cœur,  
inspire le rayonnement de l'EMZ

Fait à Lausanne, le 5 février 2023

Pour la paroisse du Sacré-Cœur

Max de Font-Réaulx  
Président du Conseil de paroisse



Pour la Fondation Maurice Zundel

Marc Donzé  
Président



Pour la région diocésaine de Vaud (ECVD)

Michel Racloz  
Représentant de l'évêque



Pour la FEDEC

Marie-Denise Schaller  
Présidente

